

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 14 mai 2022

## Acquisition par la Belgique de 9 canons Caesar

- Florence Parly, ministre des Armées, salue cette signature : « la Belgique acquiert aujourd'hui 9 canons français Caesar. Nous construisons ensemble une Europe de la défense solide et concrète. L'excellence industrielle française y participe pleinement ».
- L'acquisition de 9 canons Caesar nouvelle génération s'inscrit dans le cadre de la signature de l'accord intergouvernemental CaMo 2. Il conforte le partenariat stratégique entre la France et la Belgique et leur volonté d'œuvrer à une défense européenne.
- CaMo 2 fait suite à un premier volet, signé fin 2018 et entré en vigueur en 2019. L'objectif est d'approfondir cette coopération européenne inédite dans le domaine de la défense pour développer une interopérabilité maximale et durable entre les deux armées de Terre.

## Ce nouvel accord comprend:

- **un volet acquisition** par la Belgique de neuf systèmes infovalorisés CAESAR NG (CAmion Equipé d'un Système d'ARtillerie de Nouvelle Génération) dont la livraison est prévue en 2027 ;
- un volet de coopération opérationnelle incluant notamment des entraînements communs et la formation intégrée et visant l'interopérabilité native (concept « plug and fight » entre les unités de combat belges et françaises)

Le contrat d'acquisition sera notifié dans les prochaines semaines par la Direction générale de l'armement au nom et pour le compte de la Belgique. Le partenariat CaMo est mené sous l'égide de l'armée de Terre française, de la Composante Terre belge, de la Direction générale de l'armement (DGA) française et de la Direction générale des ressources matérielles belge.

Les systèmes CAESAR NG infovalorisés permettent de compléter la chaîne d'artillerie belge dont les premiers constituants (Griffon Véhicules d'Observation d'Artillerie et Griffon Engins Poste de Commandement) ont été commandés au titre de la première capacité CaMo 1. Ces pièces d'artillerie sol-sol de 155mm apportent une capacité d'artillerie lourde de précision à longue portée avec une haute mobilité tactique et stratégique.

Le contrat d'acquisition précité sera piloté par le bureau de programme commun CaMo mis en place en 2019 par la Direction générale de l'armement (DGA) française et la Direction générale des ressources matérielles belge.

### Les dates-clés du CaMo:

- En juin 2017, la France et la Belgique ont signé une lettre d'intention pour accentuer la coopération entre les deux pays dans le domaine de la mobilité terrestre.
- Le 25 octobre 2018, le Conseil des ministres du Royaume de Belgique a approuvé le principe d'un accord intergouvernemental avec la France concernant la mise en place d'un partenariat stratégique dans le domaine de la mobilité terrestre. Cet accord intergouvernemental a été signé par les autorités politiques des deux pays en novembre 2018 et entré en vigueur en juin 2019. Le volet opérationnel du partenariat vise à obtenir une interopérabilité maximale entre les deux armées de Terre, via notamment des formations, des entraînements et des équipements communs. La première capacité de ce partenariat, dite CaMo 1, prévoit dans son volet programme l'acquisition par la Belgique de 382 véhicules Griffon et 60 Jaguar, tous infovalorisés, livrés à partir de 2025.

Ce nouvel accord CaMo 2 signé entre la France et la Belgique porte sur l'acquisition de neuf systèmes d'artillerie CAESAR NG infovalorisés qui seront livrés à la Belgique à compter de 2027. Le budget belge de l'investissement pour ces systèmes CAESAR NG s'élève à 62 millions d'euros.



### Contact media:

Centre media du ministère des Armées <u>media@dicod.fr</u> 09 88 67 33 33

Délégation à l'information et à la communication de la défense DICoD

Centre media du ministère des Armées 60 boulevard du général Martial Valin CS <u>21623 - 75009</u> Paris Cedex 15